AR Prefecture
017-211701859-20260420-2026_04_28-DE
Reçu le 22/04/2026
Publié le 22/04/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

COMMUNE DU GUA

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 20 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Mme BERUSSEAU, Maire.

Convocation : 03/04/26
Affichage : 03/04/26
Nombre de membres
- En exercice : 19
- Procurations : 0
- Votants : 18

Etaient présents : E. BERUSSEAU ; F. SUDRE ; A. ANGIBAUD ; P. RETOUT ; V. FERCHAUD ; D. LEFRANC ; M-C. PINASSEAU ; A. SICARD ; G. MAILLARD ; C. FABIER ; L. MOUSSET ; E. MORANDEAU ; G. GIMGEMBRE ; M. RIQUELME ; S. DELAGE ; B. ADELMAND ; D. MAILLET ; H. PELLETANCHE.

Excusés : M. LE CLECH

Absents : -

Secrétaire de séance : E. MORANDEAU

2026_04_28 Création des commissions municipales et désignation des membres

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, il est proposé de créer les commissions municipales suivantes, chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

- 1 – Commission finances
- 2 – Commission jeunesse & éducation
- 3 – Commission patrimoine, voirie, zones humides et urbanisme
- 4 – Commission sécurité & personnel
- 5 – Commission communication
- 6 – Commission associations, animations, culture

AR Prefecture
017-211701859-20260420-2026_04_28-DE
Reçu le 22/04/2026
Publié le 22/04/2026

Madame la Maire propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, chaque membre pouvant faire partie de une à cinq commissions.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres,

DECIDE :

Article 1 : Le Conseil Municipal adopte la liste des commissions municipales suivantes :

- 1 – Commission finances
- 2 – Commission jeunesse & éducation
- 3 – Commission patrimoine, voirie, zones humides et urbanisme
- 4 – Commission sécurité & personnel
- 5 – Commission communication
- 6 – Commission associations, animations, culture

Article 2 : Chaque membre pouvant faire partie de une à cinq commissions.

Article 3 : après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

1 - Commission finances :

- Tous les membres du conseil municipal.

2 – Commission jeunesse & éducation

- Maëlle RIQUELME
- Hervé PELLETANCHE
- Dominique LEFRANC
- Gaël GIMGEMBRE
- Marie-Claire PINASSEAU

AR Prefecture
017-211701859-20260420-2026_04_28-DE
Reçu le 22/04/2026
Publié le 22/04/2026

3 - Commission patrimoine, voirie, zones humides et urbanisme :

- Frédéric SUDRE
- Anika ANGIBAUD
- Stéphane DELAGE
- Dominique MAILLET
- Alix SICARD
- Philippe RETOUT

4 – Commission sécurité & personnel :

- Alix SICARD
- Guillaume MAILLARD
- Anika ANGIBAUD
- Gaël GIMGEMBRE
- Michaël LE CLECH
- Stéphane DELAGE
- Valérie FERCHAUD
- Frédéric SUDRE

5 – Commission communication :

- Evelyne MORANDEAU
- Maëlle RIQUELME
- Bruna ADELMAND
- Camille FABIER
- Michaël LE CLECH

AR Prefecture
017-211701859-20260420-2026_04_28-DE
Reçu le 22/04/2026
Publié le 22/04/2026

6 – Commission associations, animations, culture :

- Evelyne MORANDEAU
- Camille FABIER
- Bruna ADELMAND
- Marie-Claire PINASSEAU
- Luc MOUSSET
- Guillaume MAILLARD
- Maëlle RIQUELME
- Michaël LE CLECH

La secrétaire de séance,

MAIRIE DE LE GUA 17600

La Maire,

Evelyne BERUSSEAU

Certifié exécutoire compte tenu sa transmission par voie électronique le
et de sa publication le 21/04/26